



## AVIS DE COURSE

### CRITERIUM-CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2020/2021

#### PROGRAMME

Dimanche 04 Octobre 2020 :	PORT-CAMARGUE (SNGRPC)	Tous supports
Dimanche 18 Octobre 2020 :	BALARUC (CN Manuréva)	Tous supports
Dimanche 08 Novembre 2020 :	MARSEILLAN	Tous supports
Dimanche 11 Avril 2021 :	Lieu à déterminer	
Dimanche 09 Mai 2021 :	Lieu à déterminer	
Dimanche 13 Juin 2021 :	Finale : Lieu à déterminer	

<b>Admission des coureurs</b>	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en cours, ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie par les parents. (L'autorisation parentale sur la fiche d'inscription sera remplie qu'une fois et pour toutes les étapes de la saison). Se reporter à fiche d'inscription sur le site du CDV 34. Les entraîneurs centralisent les licences, les fiches et les frais d'inscription à chaque rencontre. <b>Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, des mesures particulières sont mises en place : voir avenant 1 ci après</b>	
<b>Epreuve régie par</b>	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020) Les prescriptions fédérales Les Règles d'Introduction à la régata (RIR) Voir site CDV 34 Le présent avis de course Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2020-2021	
<b>Frais d'inscription à l'épreuve</b>	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape (15 euros si non pré-inscrit). Le formulaire de pré-inscription (Se reporter à fiche de pré-inscription site du CDV34) doit être adressé à chaque club organisateur au plus tard le mercredi précédent la rencontre.	
<b>Programme de la journée d'une étape</b>	9h00 : ouverture des inscriptions 9h45 : clôture des inscriptions : 10h00 : briefing organisation 10h15 : briefing coureurs	10h30 : ouverture de l'émargement 10h40 : clôture de l'émargement 11h00 : 1 ère mise à disposition 17h00 : remise des prix
<b>Classements en flotte et par catégories</b>	Voir règlement du CDV34	
<b>Classes admises à courir</b>	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi-valide	
<b>Nombre de courses minimum</b>	Voir règlement du CDV34	

## **AVENANT N°1 à l'avis de course du CRITERIUM VL du 4 octobre 2020 : mesures COVID 19**

L'autorité organisatrice se réserve le droit d'amender le présent Avis de Course et les textes s'y afférant si des modifications s'avéraient souhaitables en fonction, soit des contraintes d'organisation logistique, soit pour la sécurité et / ou la sportivité de l'épreuve, contraintes liées aux mesures exceptionnelles de lutte contre la propagation du COVID 19.

Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

**Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles liées à la pandémie COVID 19, le programme initial est modifié comme suit → :**

**Ci-dessous listes de mesures liées au CHALLENGE VOILE LEGERE GARD HERAULT sur la première étape le 04/10/2020 à PORT CAMARGUE :**

- distanciation physique d'au moins un mètre et port du masque restent obligatoires et doivent être obligatoirement respectés,
- pas de vestiaires ni de douches mis à disposition des participants,
- toutes les formalités administratives seront réalisées à distance, par voie électronique : inscription, règlement
- le 04/10/2020, jour du Challenge Départemental à Port Camargue, l'ensemble des consignes et informations seront communiquées en extérieur, dans le strict respect du point un ci-dessus.